

Installation du nouveau Conseil syndical du PETER du Pays d'Arles

Discours de Jean Mangion, Président du PETER du Pays d'Arles

*Mesdames et Messieurs les Présidents et Vice-Présidents,
Mesdames et Messieurs les élus des trois intercommunalités
Mesdames et Messieurs les partenaires institutionnels,
Mesdames et Messieurs,
Chers habitants du Pays d'Arles,
Vous tous en vos rangs et qualité.*

C'est avec émotion et un sentiment de profonde responsabilité que je prends la parole devant vous ce jour. La confiance que vous m'avez accordée – élus de nos trois intercommunalités, représentants des femmes et des hommes qui font vivre ce territoire exceptionnel – m'honore et m'oblige.

Je veux d'abord remercier chacune et chacun d'entre vous. En m'élisant vous avez choisi de faire confiance à un projet commun et une vision partagée de l'avenir. Ce choix, je ne l'oublie pas, je le porterai chaque jour et je vais y revenir plus précisément.

Je pense à nos équipes administratives, dont le dévouement et la compétence sont le socle invisible mais indispensable de toute action publique.

Je pense aussi à mon prédécesseur Michel PECOUT, dont le travail accompli au fil des années a tracé un sillon solide. Nous bâtissons sur ce socle, en l'enrichissant d'une ambition toujours renouvelée.

Enfin, ma pensée va à nos concitoyens – aux habitants des plaines de la Crau et du Comtat, des Alpilles et de la Camargue de ceux qui dans chacune de leurs activités font vivre ce pays, qui nous font l'honneur de croire que la politique locale peut encore changer leur vie concrète.

*Et si certains ne croient plus en la démocratie, qu'ils sachent que très vite la démocratie ne croira plus en eux. La démocratie reste une et indivisible.
« Ce territoire n'est pas un héritage passif. C'est une promesse que nous devons tenir ».*

Le Pays d'Arles, c'est d'abord une géographie unique au monde. Entre le delta du Rhône et le massif des Alpilles, entre les marais de Camargue et les champs de la Crau, nous vivons dans un paysage que les artistes ont célébré, que les scientifiques étudient, que les voyageurs du monde entier viennent admirer. Le grenier d'un département modelé par nos agriculteurs.

Mais ce territoire, c'est surtout des femmes et des hommes et une économie riche d'entreprises, artisans et commerçants. Des communautés aux identités distinctes, aux histoires

propres, aux défis spécifiques, qui ont choisi de se retrouver autour d'une table commune. Cette diversité n'est pas un obstacle : elle est notre richesse la plus précieuse. Nos trois intercommunalités ne se ressemblent pas – c'est précisément pourquoi elles ont tant à s'apporter.

Cette richesse est une chance mais elle est aussi une responsabilité celle de préserver, de valoriser et de transmettre.

J'ai voulu que notre mandat soit guidé par une conviction simple : un territoire ne progresse que lorsque personne n'est laissé au bord du chemin. C'est pourquoi le projet que je vous sou mets repose sur 2 engagements fondamentaux qui correspondent aux 2 compétences statutaires transférées du PETR.

D'UNE PART UN TERRITOIRE QUI PRESERVE ET QUI INNOVE.

Préserver nos paysages, notre biodiversité, notre eau, nos terres agricoles – sans jamais opposer environnement et économie. Soutenir une agriculture durable, engager la transition énergétique de nos entreprises et communes, et faire du Pays d'Arles un territoire pilote en matière d'écologie concrète, une écologie créatrice et porteuse d'emplois et de savoir-faire locaux au service de l'entreprise et de son développement et cela à travers l'élaboration, le suivi et la révision du Plan Climat Air Energie du Pays d'Arles (PCAET). Un outil local pour agir en faveur de la transition écologique et énergétique qui intègre les objectifs de production d'énergie renouvelable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de consommation énergétique.

Le PETR du Pays d'Arles ne doit pas être une structure lointaine mais un outil au service des territoires et de leurs habitants. Piloter par nos trois intercommunalités qui le composent et qui définissent ensemble sa feuille de route et ses moyens.

D'AUTRE PART, UN TERRITOIRE QUI RAYONNE ET QUI S'AFFIRME A TRAVERS LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE.

Renforcer notre place dans les grands équilibres régionaux et nationaux. Défendre nos intérêts auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'État, de l'Europe.

Faire entendre la voix du Pays d'Arles là où se débattent les grandes orientations de demain exprimées dans le SCoT, notre projet politique, partagé et concerté, pour le Pays d'Arles à l'horizon 2050. Fondé sur la gestion durable de nos ressources, il portera une ambition politique forte : celle d'un territoire équilibré et résilient, qui conciliera développement et préservation et accompagnera les grandes transitions démographique, écologique, énergétique et numérique. Ce SCoT est dit pivot car il intègre les orientations des documents de planification au niveau national, régional ou territorial par ailleurs il assure la cohérence des documents sectoriels.

À ces deux compétences sont attachées 6 missions sur lesquelles nous allons revenir.

Un beau projet ne vaut que par la manière dont il est conduit. Je m'engage à une gouvernance de la confiance et de la transparence. Nos débats consacrés uniquement au projet seront francs, parfois ardu s – c'est la condition de toute démocratie vivante. Mais ils

seront toujours respectueux et tournés vers l'intérêt général au service d'un projet et non pas d'un calcul politique.

Je souhaite que chaque intercommunalité soit pleinement associée aux décisions qui nous concernent collectivement. Je souhaite que les Maires, les conseillers, les acteurs économiques et associatifs soient des partenaires véritables, pas de simples spectateurs d'une politique décidée ailleurs.

Et je veux que nos habitants soient entendus entre autres à travers le conseil de développement territorial. La démocratie participative n'est pas un slogan : c'est un outil que nous mettrons en œuvre, concrètement, sur les grands projets qui transformeront notre quotidien.

Le pays doit être conscient des risques économiques liés au dérèglement climatique sur le long et le court terme, ce qui implique un travail constant sur l'évolution de nos politiques de transition qui sont imposées par nos statuts.

Au niveau national, on considère que la non-prise en compte de l'évolution des politiques de transition pourrait faire diminuer notre PIB de plus de 7% et la France apparaît plus vulnérable que plusieurs autres économies occidentales en conclut la Banque de France.

Mais ce qui est important pour nous et pour le Pays d'Arles c'est de voir quels sont les impacts de ce scénario dans différents secteurs économiques au regard de leur exposition aux catastrophes naturelles.

Les secteurs les plus touchés par les évènements comme la sécheresse, la chaleur ou les incendies sont prioritairement l'AGRICULTURE par une perte de production, la construction et les biocarburants avec un effet direct sur l'inflation et c'est à cela que nous nous devons de réagir.

Une transition carbone retardée et désordonnée entrainerait en effet une hausse soudaine des taxes carbones et du coût des énergies émettrices en CO2 ainsi que des technologies polluantes. Ce scénario pourrait provoquer une hausse du chômage, des destructions d'emplois dans les secteurs polluants, malgré les créations d'emplois que l'on peut espérer dans les métiers de la transition écologique, c'est le scénario pris en compte par la Banque de France résultant des travaux du N.G.F.S. (sigle anglais Network for greening the financial system) qui regroupe les acteurs engagés afin d'accélérer les travaux des banques centrales et des superviseurs sur les risques climatiques et environnementaux et sur le renforcement de la finance verte.

Le risque climatique aurait ainsi un impact sur les ressources financières utilisées par les entreprises pour financer leurs actifs, plus particulièrement les entreprises à forte intensité carbone.

Tout cela pour vous dire que la politique climatique que nous serons capables de mettre en œuvre dans le Pays d'Arles participera pleinement à réduire notre exposition à un choix économique lié au climat par un choix judicieux des dépenses favorables ou défavorables à

l'environnement pour répondre à la transition écologique, ce qui répond pleinement aux 6 missions du PETR.

L'écologie ne passe plus quand elle est abstraite, moraliste ou déconnectée comme cela a été dit lors du dernier G7, mais elle progresse comme réponse concrète aux préoccupations des Français. C'est l'occasion de réaffirmer aujourd'hui notre opposition au projet de la ligne à haute tension, destructive de paysages qui ont été sanctuarisés et que l'on veut détruire dans le mépris complet de ceux qui vivent et travaillent ici alors qu'il est tout à fait possible d'associer décarbonations et respect de notre territoire.

C'est cette écologie concrète, protectrice que veulent les Français et les dernières élections municipales nous montrent que cette écologie progresse dans les petites et moyennes communes et non pas une écologie punitive et moralisatrice. Je mettrai toute mon énergie au côté du maire d'Arles pour défendre la Camargue, la Crau.

Alors vous pouvez vous demander pourquoi une telle prise de position ?

Et bien tout simplement parce que l'activité du PETR s'articule autour de 6 missions qui ont pour volonté d'apporter au niveau de notre pays une réponse pour une écologie concrète telle que souhaitée par la Banque de France pour l'avenir de notre économie.

- *Toute 1ère mission : **l'agriculture**. Une politique qui agit pour la souveraineté alimentaire du pays d'Arles en favorisant l'accès aux produits locaux et en permettant aux producteurs de mieux vivre de leurs activités dans ce qui reste le grenier du département.*
- *La 2^e de ces missions : **le tourisme**. Il doit démontrer la richesse et la diversité de patrimoines et d'offres à rendre le plus visibles possible et accessibles aux visiteurs et habitants du pays d'Arles tout en répartissant les flux touristiques.*
- *La 3^e de ces missions : **Leader pays d'Arles**. Créé pour mettre en œuvre une liaison entre action de l'économie rurale (d'où son nom de Leader). Programme européen de soutien de projets de développement économiques innovants.*
- *La 4^e de ces missions : **Attractivité et mobilité** du Pays d'Arles par la mise en œuvre de priorité stratégique sur l'hospitalité, l'habitabilité, le bien vivre en Pays d'Arles, l'engagement sociétal. Quant à la mobilité, l'essentiel des politiques passeront par l'élaboration du contrat opérationnel de mobilité régionale et par un schéma de mobilité à l'échelle du pays d'Arles.*
- *La 5^e de ces missions : **le contrat chaleur renouvelable territorial** (le CCRT) qui accompagne en ingénierie et financement des projets publics et privés pour le développement des énergies renouvelables thermiques afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles en limitant les émissions de gaz à effet de serre*
- *La 6^e de ces missions : **nos territoires d'abord (NTDA)** a pour vocation de donner au PETR un rôle de chef de file copilote pour le contrat « nos territoires d'abord » animateur, coordonnateur du contrat avec la Région et les porteurs de projets.*

Tout cela pour promouvoir notre territoire, un autre territoire. Vous comprenez donc que les thématiques qui fondent l'existence même du PETR, compétences et missions, sont au cœur de ce à quoi la France d'aujourd'hui est prioritairement exposée : le choc économique lié au climat et aux énergies.

Tout cela est inscrit dans nos statuts et nous mettent en première ligne d'un combat économique qui sera long et difficile.

Cela suffit à pleinement justifier l'existence même du P.E.T.R.

Nous sommes porteurs de politiques qui répondent à l'une des problématiques économiques prioritaire dans notre pays. Nous nous devons donc de continuer à développer et progresser dans les politiques de transition carbone, elles doivent devenir le joyau de notre action en tant que pays.

Elles nous mettent en 1^{ère} ligne et tracent ainsi le combat que nous devons mener dans les 7 ans de la mandature qui nous attend. Nous sommes en pointe dans ce combat nous devons en rester le moteur qui entraîne l'ensemble de nos intercommunalités et donc l'ensemble de nos communes et du monde économique mais toujours dans le respect des territoires et nous allons devoir, pour défendre et réaffirmer notre volonté, très vite nous mobiliser.

Mesdames et Messieurs, nous inaugurons aujourd'hui une page nouvelle pour le Pays d'Arles. Elle sera belle si nous l'écrivons ensemble, avec exigence et bienveillance, avec audace et humilité.

Je vous fais confiance. Faites-moi confiance. Et construisons, commune après commune, quartier après quartier, entreprise après entreprise, un territoire dont nos enfants seront fiers d'hériter.

Je mesure l'ampleur de la tâche mais je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous, pour que vive le Pays d'Arles dans la place qui doit être la sienne dans le département des Bouches-du-Rhône au sein de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Vivent nos 3 intercommunalités

- Vallée des Baux Alpilles*
- Arles Crau Camargue Montagnette*
- Terre de Provence Agglomération*

et Vive le Pays d'Arles

Jean MANGION, Président du P.E.T.R. du Pays d'Arles